

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 280**15 mars 2003****SOMMAIRE**

ACME Products Holding S.A., Luxembourg	13416	Excelle Sicav, Luxembourg	13428
ALZ Luxembourg S.A., Rodange	13410	Fidalux Conseil S.A., Luxembourg	13414
Albin West S.A., Luxembourg	13440	Fidalux S.A., Luxembourg	13408
Almeria Luxembourg International, S.à r.l., Muns- bach	13422	Figec Luxembourg S.A., Luxembourg	13421
Amalto S.A.H., Luxembourg	13437	Filmod International S.A., Luxembourg	13408
Amerifoods S.A., Luxembourg	13417	Fin.Cable S.A., Luxembourg	13411
Annibal Holding S.A., Luxembourg	13430	Finami 443 Holding S.A., Luxembourg	13434
Belisa International S.A., Mondorf-les-Bains	13422	Finance for Danish Industry Invest S.A., Luxem- bourg	13395
Black Steel Organization S.A., Luxembourg	13436	Finance for Danish Industry Invest S.A., Luxem- bourg	13399
Brugama Holding S.A., Luxembourg	13428	Financière Négosucre S.A., Luxembourg	13416
Buildinvest S.A., Luxembourg	13437	Finantex S.A., Luxembourg	13428
C.P.O. International S.A.H., Luxembourg	13436	Finaries S.A., Luxembourg	13417
Camelides S.A., Luxembourg	13425	Findel Invest S.A. Holding, Strassen	13433
Carrifin S.A.H., Luxembourg	13439	Flash S.A., Luxembourg	13421
(La) Chaume, S.à r.l., Luxembourg	13421	Flex o Lux S.A., Bertrange	13408
CLPP, Compagnie Luxembourgeoise de Produc- tion S.A., Luxembourg	13417	Foram Luxembourg S.A., Luxembourg	13419
Cobico S.A., Luxembourg	13414	Fuscine Holding S.A., Luxembourg	13425
Commodities Limited S.A., Luxembourg	13439	Gef Real Estate Holding S.A., Luxembourg	13438
Compagnie de Nobressart S.A., Luxembourg	13432	Gesteuro S.A.H., Strassen	13433
Compagnie pour le Développement Industriel S.A., Luxembourg	13429	Global Advantage Funds, Sicav, Luxembourg	13426
Cordalia S.A., Luxembourg	13427	Go Investments S.A., Luxembourg	13413
D.G.C., Dossier de Gestion Collective, Sicav, Lu- xembourg	13430	Goblet & Lavandier S.C.l.	13423
Décor 2000 - Rénovalux S.A., Allerborn	13407	Immobilière Calista S.A., Luxembourg	13425
Dexia Allocation, Sicav, Bruxelles	13422	Immobilière de la Rocade S.A., Luxembourg	13419
Dexia Banque Internationale à Luxembourg S.A., Luxembourg	13438	International Machine Industries S.A.H., Luxem- bourg	13435
Diamètre S.A., Luxembourg	13431	Investissements Multisectoriels Européens S.A., Luxembourg	13429
Dias-Moreira, S.à r.l., Medernach	13406	Ipsila S.A., Luxembourg	13426
Diversind Finance S.A.H., Luxembourg	13435	Isifin S.A., Luxembourg	13415
DS Lux S.A., Luxembourg	13394	Ithaque Holding S.A., Luxembourg	13415
Edimpa International S.A.H., Luxembourg	13424	Jalador Holding S.A., Luxembourg	13409
Eleuteri International S.A., Luxembourg	13418	Jalador Holding S.A., Luxembourg	13409
Ely International S.A.H., Luxembourg	13427	Jalador Holding S.A., Luxembourg	13410
Estelle Financière S.A.	13418	Jalador Holding S.A., Luxembourg	13410
Euro Baldi Gestion S.A., Luxembourg	13418	Jalador Holding S.A., Luxembourg	13410
Euro Recycling Fibres E.R.F. S.A., Luxembourg	13436	Johnson & Taylor Consolidated S.A.	13407
		Key Investments, S.à r.l., Luxembourg	13407

Laredo S.A., Strassen	13433	Rutland Trade Marks Holding S.A., Luxembourg .	13419
Lion Intergestion, Sicav, Luxembourg	13434	Saekacoatings S.A., Strassen	13432
Livio Fior S.A., Roeser	13408	San Nicola S.A., Luxembourg	13431
Locaboat Management Services S.A., Luxembourg	13438	Scame S.A., Luxembourg	13424
Long Island International S.A.H., Luxembourg	13436	Scancargo S.A., Sandweiler	13424
M.I.M. - Multi International Media S.A., Luxembourg-Cessange	13422	Secartis S.A., Bertrange	13408
M.P.F. S.A., Luxembourg	13406	Setas International S.A.H., Luxembourg	13425
Mahifa Investment S.A., Luxembourg	13411	Siransa S.A., Luxembourg	13419
Maison Moderne, S.à r.l., Luxembourg	13419	SOPADE S.A., Luxembourg	13419
Mapicius S.A., Luxembourg	13426	So.Par.Trans. S.A., Luxembourg	13435
Marathon Sport S.A., Locarno (Suisse)	13400	Soball, S.à r.l., Luxembourg	13405
Mirabeau S.A., Luxembourg	13412	Société Luxembourgeoise Chanzy Pardoux, S.à r.l., Luxembourg-Gasperich	13417
Mucora Holding S.A., Luxembourg	13411	Socipar S.A., Luxembourg	13431
Multiflex S.A.H., Luxembourg	13427	Sofilog International S.A., Luxembourg	13440
Nakaispa Holding S.A., Luxembourg	13439	Sonesta S.A., Luxembourg	13423
Ocean Services Company S.A., Luxembourg	13429	TMG Luxembourg S.A.H., Luxembourg	13435
Open Informatique, S.à r.l., Luxembourg	13414	Taureau Holding S.A., Luxembourg	13412
Orcival S.A., Luxembourg	13399	TerrTrade S.A., Bertrange	13409
Orcival S.A., Luxembourg	13399	TerrTrade S.A., Bertrange	13409
Origan S.A., Luxembourg	13415	TroisLM Holding, Luxembourg	13412
Osborne & Moore Holding S.A., Luxembourg	13439	Ulixes S.A.H., Luxembourg	13426
Paint One S.A., Luxembourg	13394	Uni-Global, Sicav, Luxembourg	13424
Paoki Productions, S.à r.l., Ingeldorf	13407	Uzes S.A., Luxembourg	13434
Primagrivier S.A., Luxembourg	13415	Vedifa, S.à r.l., Lullange	13407
Prochimica International S.A., Luxembourg	13432	Verney S.A.H., Luxembourg	13413
Qesse Finance S.A., Luxembourg	13437	VRWAY Marketing & Service S.A., Luxembourg .	13423
Regisa S.A., Luxembourg	13416	Waimea Master Fund, Sicav, Luxembourg	13412
Rhombe Holding S.A., Luxembourg	13412	Whitewood Holding, Luxembourg	13418
Rohtak Holding S.A., Luxembourg	13411	Wisdom S.A., Luxembourg	13429
Romed International S.A.H, Luxembourg	13433	Xonord S.A., Luxembourg	13431

PAINT ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 72.323.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2003, réf. LSO-AB01634, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2003.

Par ailleurs, il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 19 décembre 2002 que CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l. a été nommé commissaire aux comptes en remplacement de FIDEI REVISION, démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes aux 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Signature.

(002089.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2003.

DS LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 64.802.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2003, réf. LSO-AB01396, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2003.

V. Glavic

Présidente et Administrateur-Directeur

(002268.3/34/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2003.

FINANCE FOR DANISH INDUSTRY INVEST S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 62.564.

In the year two thousand and three, on the fifth day of March.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, public notary, residing at Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company FINANCE FOR DANISH INDUSTRY INVEST S.A., having its registered office at L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis, duly registered with the Luxembourg Trade Register under section B number 62.564, hereafter referred to as the «Company», constituted by a deed of the undersigned notary, on December 23rd, 1997, published in the official gazette Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, dated April 16th, 1998 under the number 250,

amended by a deed of the undersigned notary on March 11th, 1998 published in the official gazette Mémorial C, dated June 15th, 1998 under the number 431,

amended by a deed of Maître Edmond Schroeder, then public notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, on June 24th, 1998 published in the official gazette Mémorial C, dated September 25th, 1998 under the number 690,

amended by a deed of the above-mentioned notary Maître Edmond Schroeder, on March 9th, 1999 published in the official gazette Mémorial C, dated April 13th, 1999 under the number 257,

amended by the resolutions taken by the ordinary general meeting held on March 12th, 2002, published in the official gazette Mémorial C, dated June 14th, 2002 under the number 910,

amended by a deed of the undersigned notary on November 5th, 2002, published in the official gazette Mémorial C, dated December 5th, 2002 under the number 1739.

The extraordinary general meeting is opened at 12.30 p.m. by Mr Lars Johansen, Managing Director (CEO), residing in Snekkersten (Denmark), acting as Chairman, and appointing M^e Albert Wildgen, lawyer, residing in Luxembourg as secretary of the meeting.

The meeting appoints as scrutineer Mr Benny Hofmann, Managing Director, residing in Hellerup (Denmark).

These three individuals constitute the board of the meeting.

Having thus been constituted, the board of the meeting draws up the attendance list, which, after having been signed *ne varietur* by the proxy holders representing the shareholders and by the members of the board and the notary will remain attached to the present minutes together with the proxies, and will be filed together with the present deed, with the registration authorities.

The Chairman declares and requests the notary to state that:

I. According to the attendance list, all the shareholders representing the full amount of the Company's share capital of EUR 203,105,280.- (two hundred three million one hundred five thousand two hundred eighty Euros) are present or validly represented at the meeting. The meeting can thus validly deliberate and decide on all subjects mentioned on the agenda without there having been a prior convening notice.

II. The agenda of the meeting is the following:

1) To transfer an amount of EUR 1,078,901.61 (one million seventy-eight thousand nine hundred and one Euros sixty-one Cents) from the reserves concerning appreciation on shares in affiliated undertakings to the free reserves in order to bring the amount of the free reserves from its present amount of EUR 6,098.39 (six thousand ninety-eight Euros thirty-nine Cents) to an amount of EUR 1,085,000.- (one million eighty-five thousand Euros)

2) To reduce the Company's share capital by an amount of EUR 202,955,280.- (two hundred two million nine hundred fifty-five thousand two hundred eighty Euros) so as to bring it from its present amount of EUR 203,105,280.- (two hundred three million one hundred five thousand two hundred eighty Euros) to an amount of EUR 150,000.- (one hundred fifty thousand Euros) by (i) the waiver of the obligation of the shareholders of the category B and category C shares to fully pay up their shares (ii) repayment and cancellation of all category B and C shares to the relevant shareholders (iii) repayment and cancellation of 740,000 (seven hundred forty thousand) category A shares held by the main shareholder.

3) To approve the amount and means of repayment.

4) Subsequent amendment of Article 3 of the Articles of Association.

5) Miscellaneous.

III. The Chairman explains that:

1) The share capital of the Company amounting to EUR 203,105,280.- (two hundred three million one hundred five thousand two hundred eighty Euros) is represented by three categories of shares reflecting the different situations with respect to the paying-up of the shares:

- 800,000 (eight hundred thousand) category A shares fully paid-up

- 20,110,528 (twenty million one hundred ten thousand five hundred twenty-eight) category B shares paid-up to the extent of 68.9217508%

- 60,331,584 (sixty million three hundred thirty-one thousand five hundred eighty-four) category C shares paid-up to the extent of 73.8942707%.

2) The Chairman proposes to reduce the Company's share capital in order to bring it to an amount of EUR 150,000.- (one hundred fifty thousand Euros) represented by 60,000 (sixty thousand shares) with a par value of EUR 2.50 (two Euros fifty Cents) each, by (i) the waiver of the obligation of the shareholders of the category B and category C shares to fully pay-up their shares (ii) repayment and cancellation of all category B and C shares to the relevant shareholders (iii) repayment and cancellation of 740,000 (seven hundred forty thousand) category A shares held by the main shareholder.

3) The Chairman remits to the meeting the annual accounts as per December 31st, 2002 as well as the minutes of the ordinary general meeting held on this date, having approved the said annual accounts.

4) The Chairman proposes that the total amount of repayment shall be determined based on the annual accounts as per December 31st, 2002 considering also the allocation of the results of the Company's 2002 financial year as resolved on the ordinary general meeting held on this date as well as the transfer to the free reserves according to the first point on the agenda of the present meeting.

In accordance with the immediately foregoing paragraph the total amount of repayment shall represent the paid up portion of the par value of the cancelled shares increased by the amount of the legal reserves exceeding 10% of the reduced share capital and the entire amount of the reserves concerning appreciation on shares in affiliated undertakings.

Repayment shall be made to the shareholders in the proportion of their present shareholding.

The category B and C shares, which are not fully paid up shall be repaid in proportion with their paid-up portion as set forth in Article 3, 2nd paragraph of the Articles of Association of the Company.

The meeting of the shareholders having approved the statements of the Chairman, and considering itself as duly constituted and convened, deliberated and passed by unanimous vote the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to transfer an amount of EUR 1,078,901.61 (one million seventy-eight thousand nine hundred and one Euros sixty-one Cents) of the reserves concerning appreciation on shares in affiliated undertakings to the free reserves in order to bring the amount of the free reserves from its present amount of EUR 6,098.39 (six thousand ninety-eight Euros thirty-nine Cents) to an amount of EUR 1,085,000.- (one million eighty-five thousand Euros).

Second resolution

The general meeting resolves to reduce the Company's share capital by an amount of EUR 202,955,280.- (two hundred two million nine hundred fifty-five thousand two hundred eighty Euros) so as to bring it from its present amount of EUR 203,105,280.- (two hundred three million one hundred five thousand two hundred eighty Euros) represented by 81,242,112.- (eighty-one million two hundred forty-two thousand one hundred twelve) shares of which:

- 800,000 (eight hundred thousand) shares of category A.

- 20,110,528 (twenty million one hundred ten thousand five hundred twenty-eight) shares of category B.

- 60,331,584 (sixty million three hundred thirty-one thousand five hundred eighty-four) shares of category C having each a par value of EUR 2.50 (two Euros and fifty Cents)

to the amount of EUR 150,000.- (one hundred fifty thousand Euros) represented by 60,000 (sixty thousand) shares, having a par value of EUR 2.50 (two Euros and fifty Cents) each.

The share capital reduction shall be realized as follows:

1) the waiver of the obligation of the shareholders of the category B and category C shares to fully pay up their shares

2) the repayment and cancellation of all category B and C shares to the relevant shareholders

3) the repayment and cancellation of 740,000 (seven hundred forty thousand) category A shares held by the main shareholder FINANCE FOR DANISH INDUSTRY A/S, having its registered office in Denmark.

The amount of repayment shall be determined as follows:

Paid up part of shares to be cancelled according to the present resolution:	EUR	147,955,280.00
Amount of the legal reserve exceeding 10% of the reduced share capital:	EUR	1,275,095.08
Amount of the reserves Concerning appreciation on shares in affiliated undertakings:	EUR	15,046,130.39
Total:	EUR	164,276,505.47

Repayment of the amount of EUR 164,276,505.47 (one hundred sixty-four million two hundred seventy-six thousand five hundred five Euros forty-seven Cents) shall be made to the shareholders in the proportion of their present shareholding.

Category B and C shares, which are not fully paid up, shall be repaid in proportion with their paid-up amount as set forth in Article 3, 2nd paragraph of the Articles of Association of the Company.

Mandate is given to the board of directors to insert the resolution in the books of the Company and the Company's register of shares.

Third resolution

The general meeting approves the total amount of repayment and authorizes the board of directors to determine the amount to be distributed to each shareholder and to reimburse the cancelled shares in accordance with the resolutions of the present meeting. The repayment will be made by means of cash payment, and in compliance with article 69 of the Law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

Fourth resolution

The general meeting resolves that, pursuant to the aforesaid resolutions, Article 3 of the Articles of Association of the Company be amended and read as follows:

«The Company's share capital is fixed at EUR 150,000.- (one hundred fifty thousand Euros) duly composed of 60,000 (sixty thousand) shares with a par value of EUR 2.50 (two Euros and fifty Cents) each.

All the shares are integrally subscribed and fully paid up, all the shares are identical and strictly vested with the same rights.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law redeem its own shares.».

Expenses

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately EUR 2,000.- (two thousand Euros).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the Chairman brought the meeting to a close at 1.00 p.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the persons appearing, all of whom known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le cinq mars.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire, de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société FINANCE FOR DANISH INDUSTRY INVEST S.A., ayant son siège social à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 62.564, ci-après la «Société», constituée suivant acte du notaire soussigné du 23 décembre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, en date du 16 avril 1998 sous le numéro 250,

modifiée suivant acte du notaire soussigné du 11 mars 1998, publié au Mémorial C, en date du 15 juin 1998 sous le numéro 431,

modifiée suivant acte de Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg du 24 juin 1998, publié au Mémorial C, en date du 25 septembre 1998 sous le numéro 690,

modifiée suivant acte du prédit notaire Maître Edmond Schroeder du 9 mars 1999, publié au Mémorial C, en date du 13 avril 1999 sous le numéro 257,

modifiée suivant des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue le 12 mars 2002, publiée au Mémorial C, en date du 14 juin 2002 sous le numéro 910,

modifiée suivant acte du prédit notaire soussigné du 5 novembre 2002, publié au Mémorial C, en date du 5 décembre 2002 sous le numéro 1739.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 12.30 heures par Monsieur Lars Johansen, Managing Director (CEO), demeurant à Snekkersten (Danemark), agissant comme président, et désignant Maître Albert Wildgen, avocat, demeurant à Luxembourg comme secrétaire de l'assemblée.

L'assemblée nomme scrutateur Monsieur Benny Hofmann, Managing Director, demeurant à Hellerup (Danemark).

Ces trois personnes forment le bureau de l'assemblée.

Etant ainsi formé, le bureau dresse la liste de présence, qui, après avoir été signée ne varietur par les mandataires représentant les actionnaires, ainsi que par les membres du bureau et le notaire, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, et sera soumise ensemble avec le présent acte, aux formalités d'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter que:

I. Concernant la liste de présence, tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital souscrit de EUR 203.105.280,- (deux cent trois millions cent cinq mille deux cent quatre-vingt Euros) sont présents ou dûment représentés à l'assemblée. L'assemblée peut ainsi valablement délibérer et décider sur tous les points mentionnés à l'ordre du jour, sans qu'il y ait eu une convocation au préalable.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Transfert d'un montant de EUR 1.078.901,61 (un million soixante-dix-huit mille neuf cent un Euros soixante et un Cents) des réserves relatives à la valeur des actions dans les filiales aux réserves disponibles afin d'amener le montant des réserves disponibles de son montant actuel de EUR 6.098,39 (six mille quatre-vingt-dix-huit Euros trente-neuf Cents) à un montant de EUR 1.085.000,- (un million quatre-vingt-cinq mille Euros).

2) Réduction du capital souscrit à concurrence de EUR 202.955.280,- (deux cent deux millions neuf cent cinquante-cinq mille deux cent quatre-vingt Euros) pour le ramener de son montant actuel de EUR 203.105.280,- (deux cent trois millions cent cinq mille deux cent quatre-vingt Euros) à EUR 150.000,- (cent cinquante mille Euros) par (i) une dispense aux actionnaires de la Société de libérer entièrement leurs actions de catégorie B et C (ii) le remboursement et l'annulation de toutes les actions de catégories B et C aux actionnaires (iii) le remboursement et annulation de 740.000 (sept cent quarante mille) actions de catégorie A détenues par l'actionnaire majoritaire.

3) Approbation du prix et des conditions de remboursement.

4) Modification subséquente de l'Article 3 des Statuts.

5) Divers.

III. Le Président explique que:

1) Le capital souscrit de la Société s'élevant à un montant de EUR 203.105.280,- (deux cent trois millions cent cinq mille deux cent quatre-vingt Euros) est représenté par trois catégories d'actions traduisant différents taux de libération des actions:

- 800.000 (huit cent mille) actions de catégorie A entièrement libérées

- 20.110.528 (vingt millions cent dix mille cinq cent vingt-huit) actions de catégorie B libérées à concurrence de 68,9217508%

- 60.331.584 (soixante millions trois cent trente et un mille cinq cent quatre-vingt-quatre) actions de catégorie C libérées à concurrence de 73,8942707%.

2) Le Président propose ainsi de réduire le capital souscrit de la Société afin de le ramener à un montant de EUR 150.000,- (cent cinquante mille Euros) représenté par 60.000 (soixante mille) actions avec une valeur nominale de EUR 2,50 (deux Euros cinquante Cents) chacune, par (i) une dispense aux actionnaires de la Société de libérer entièrement leurs actions de catégorie B et C (ii) le remboursement et l'annulation de toutes les actions de catégories B et C aux actionnaires (iii) le remboursement et l'annulation de 740.000 (sept cent quarante mille) actions de catégorie A détenues par l'actionnaire majoritaire.

3) Le Président remet à l'assemblée générale les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue ce jour qui a approuvé ces comptes annuels.

4) Le Président propose que le montant total de remboursement soit déterminé sur base des comptes annuels au 31 décembre 2002, en considération également de l'allocation des résultats de la société pour l'exercice 2002 tels que déterminés lors de l'assemblée générale ordinaire, ainsi que le transfert aux réserves disponibles conformément au point 1 de l'ordre du jour de la présente réunion.

Conformément au paragraphe précédent le montant total du remboursement représentera la part libérée de la valeur nominale des actions annulées augmentée du montant de la réserve légale excédant 10% du capital social réduit et le montant total de la réserve relative à la valeur des actions des filiales.

Le remboursement sera fait aux actionnaires proportionnellement à leur participation actuelle dans le capital social.

Les actions de catégories B et C, qui ne sont pas entièrement libérées devront être remboursées en partie selon leur valeur libérée tel que prévue par l'article 3 paragraphe 2 des statuts de la Société.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer un montant de EUR 1.078.901,61 (un million soixante-dix huit mille neuf cent un Euros soixante et un Cents) de la réserve relative à la valeur des actions dans les filiales aux réserves disponibles afin d'amener le montant des réserves disponibles de son montant actuel de EUR 6.098,39 (six mille quatre-vingt-dix-huit Euros trente-neuf Cents) à un montant de EUR 1.085.000,- (un million quatre-vingt-cinq mille Euros).

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital souscrit de la Société à concurrence de EUR 202.955.280,- (deux cent deux millions neuf cent cinquante-cinq mille deux cent quatre-vingt Euros) pour le ramener de son montant actuel de EUR 203.105.280,- (deux cent trois millions cent cinq mille deux cent quatre-vingt Euros) représenté par 81.242.112 (quatre-vingt-un millions deux cent quarante-deux mille cent douze) actions dont:

- 800.000 (huit cent mille) actions de catégorie A

- 20.110.528 (vingt millions cent dix mille cinq cent vingt-huit) actions de catégorie B

- 60.331.584 (soixante millions trois cent trente et un mille cinq cent quatre-vingt-quatre) actions de catégorie C

d'une valeur nominale de EUR 2,50 (deux Euros et cinquante Cents) chacune à EUR 150.000,- (cent cinquante mille Euros) représenté par 60.000 (soixante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 2,50 (deux Euros et cinquante Cents) chacune.

La réduction de capital sera réalisée comme suit:

1) par la dispense aux actionnaires de la Société de libérer entièrement leurs actions de catégorie B et C;

2) par le remboursement et l'annulation de toutes les actions de catégories B et C aux actionnaires.

3) par le paiement et l'annulation de 740.000 (sept cent quarante mille) actions de catégorie A détenues par l'actionnaire majoritaire FINANCE FOR DANISH INDUSTRY A/S, avec siège social au Danemark.

Le prix de remboursement est déterminé comme suit:

Valeur libérée des actions à annuler conformément à la présente résolution:	EUR	147.955.280,00
Montant de la réserve légale excédant 10% du capital social réduit:	EUR	1.275.095,08
Montant de la réserve relative à la valeur des actions des filiales:	EUR	15.046.130,39
Total:	EUR	164.276.505,47

Le remboursement du montant de EUR 164.276.505,47 (cent soixante-quatre millions deux cent soixante-seize mille cinq cent cinq Euros quarante-sept Cents) sera fait aux actionnaires proportionnellement à leur participation actuelle dans le capital social.

Les actions de catégorie B et C, qui ne sont pas entièrement libérées, seront remboursées en partie selon leur valeur libérée tel que prévu à l'article 3 paragraphe 2 des Statuts de la Société.

Le conseil d'administration a le pouvoir d'inscrire la résolution dans le registre des actionnaires de la Société et de rembourser les actions annulées en conformité avec cette résolution.

Troisième résolution

L'assemblée générale approuve le montant total du remboursement et autorise le conseil d'administration à déterminer le montant à distribuer à chaque actionnaire et à rembourser les actions annulées conformément aux résolutions de la présente réunion. Le remboursement sera fait par un paiement en espèces, et conformément à l'article 69 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales du 10 août 1915.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions précédentes, l'assemblée générale décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à EUR 150.000,- (cent cinquante mille Euros) représenté par 60.000 (soixante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 2,50 (deux Euros et cinquante Cents).

Toutes les actions sont intégralement libérées, les actions sont strictement identiques et sont pourvues des mêmes droits.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou diminué par décision prise en assemblée générale aux conditions de majorités requises pour les modifications statutaires.

La société est autorisée, dans les termes et conditions de la loi, à racheter ses propres actions.»

Frais

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit incombant à la Société en raison du présent acte sont estimés approximativement à EUR 2.000,- (deux mille Euros).

Aucun autre point étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le président met fin à la séance à 13.00 heures.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande du même comparant il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait à Luxembourg date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue des comparants ont signé avec le notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Johansen, A. Wildgen, B. Hofmann, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2003, vol. 16CS, fol. 77, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 10 mars 2003.

T. Metzler.

(006564.4/222/283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2003.

FINANCE FOR DANISH INDUSTRY INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 62.564.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 10 mars 2003.

Signature.

(006567.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2003.

ORCIVAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 61.187.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(003339.3/636/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

ORCIVAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 61.187.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03065, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(003345.3/636/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

MARATHON SPORT S.A., Société Anonyme.

Succursale de MARATHON SPORT S.A.
CH-6600 Locarno, c/o CONSTANCE GRIMAUD S.A., Viale Bali 2.
R. C. CH-020-3-002.235-1.
Siège de la succursale: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

1) Société

- Dénomination - Siège social - Registre de commerce
MARATHON SPORT S.A. société anonyme de droit suisse,
c/o CONSTANCE GRIMAUD S.A., Viale Bali 2, 6600 Locarno
Registre de Commerce de Locarno
N° CH-020-3-002.235-1

- Date de constitution:

La société a été constituée en date du 1^{er} avril 1992

- Capital:

Le capital social est fixé à CHF 100.000, représenté par 100 actions de CHF 1.000,- chacune, entièrement libérées.

2) Succursale de Luxembourg

- Dénomination - Siège social:

MARATHON SPORT S.A.
succursale de Luxembourg
15, rue de la Chapelle

L-1325 Luxembourg

- Date d'ouverture:

19 décembre 2002

- Capital de dotation: -

- Objet de la succursale

La succursale a pour objet, l'achat et la vente d'articles de sports en Europe.

- Responsables:

Les directeurs de la succursale luxembourgeoise sont:

Monsieur Joseph Petralia, U.S.A.

Madame Anne Marie Petralia, U.S.A.

Monsieur Roger Maibach, CH-Locarno

Ils ont chacun pouvoir de signature individuelle pour engager la société vis-à-vis des tiers et ils ont tous les pouvoirs nécessaires pour gérer les affaires sociales et pour effectuer les actes de disposition et d'administration rentrant dans l'objet social de la société.

Pour réquisition

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Signature

STATUTEN

I. Firmenname, Sitz, Dauer und Zweck

Art. 1. Firmenname, Sitz und Dauer.

Unter dem Firmennamen MARATHON SPORT S.A. wurde eine Aktiengesellschaft gemäss den vorliegenden Statuten und Titel XXVI des Eidgenössischen Obligationenrechtes, mit Sitz in Zug, gegründet.

Die Dauer der Firma ist unbeschränkt.

Art. 2. Zweck.

Firmenzweck ist:

Die finanzielle Beteiligung an andere Gesellschaften und Unternehmen mit Investitionen und Darlehen. Der Besitz, Kauf/Verkauf von Liegenschaften in der Schweiz und im Ausland. Der Besitz und Kauf von Beteiligungen, in andere Gesellschaften. Die Gesellschaft kann ausserdem jede Finanzielle, Kaufmännische, Immobiliäre oder Industrielle Operation tätigen und jede Tätigkeit wahrnehmen die dazu beiträgt direkt oder indirekt den gesellschaftlichen Zweck zu erreichen. Die Gesellschaft kann Zweigniederlassungen in der Schweiz und im Ausland gründen.

II. Aktienkapital, Aktien und Optionsrecht

Art. 3. Aktienkapital.

Das Aktienkapital beträgt Fr. 100.000,- (einhunderttausend), unterteilt in 100 (einhundert) Inhaberaktien mit einem Nominalwert von je Fr. 1.000,- (eintausend), zur Hälfte einbezahlt.

Art. 4. Aktien und Aktienzertifikate.

Die Aktien sind vom alleinigen Geschäftsführer oder von zwei Mitgliedern des Verwaltungsrates unterzeichnet.

Anstelle der Aktien kann die Gesellschaft Aktienzertifikate ausstellen, die den Besitz mehrerer Aktien bescheinigen. Diese müssen ebenfalls vom alleinigen Geschäftsführer oder von zwei Mitgliedern des Verwaltungsrates unterzeichnet werden.

Mittels Beschluss der Generalversammlung und Abänderung der Statuten können die Inhaberaktien in Namensaktien umgewandelt werden und umgekehrt.

Für den Fall der Ausgabe von Namensaktien gelten ausserdem folgende Normen.

Der Verwaltungsrat oder der alleinige Geschäftsführer führt ein Aktienbuch, in dem Namen und Adressen der Besitzer und der Nutzniesser der Namensaktien verzeichnet sind.

Die Eintragung in das Aktienbuch erfolgt erst, wenn der Eigentumserwerb der Aktie als Eigentum oder die Nutznießung derselben bewiesen ist.

Als Aktionäre oder Nutzniesser werden von der Firma nur jene Personen anerkannt, die im Aktienbuch verzeichnet sind.

Art. 5. Optionsrecht.

Im Fall einer Erhöhung des Aktienkapitals hat jeder Aktionär ein Zeichnungsrecht für den Teil der ausgegebenen Aktien, der proportional dem Nominalwert der in seinem Besitz befindlichen Aktien ist.

Art. 6. Obligationenanleihen.

Die Gesellschaft ist autorisiert, Obligationenanleihen auszugeben.

III. Firmenorganisation

Art. 7. Allgemeines.

Die Organe der Gesellschaft sind:

- a. Die Generalversammlung
- b. Verwaltungsrat
- c. Das Revisionsbüro

A. Generalversammlung

Art. 8. Oberstes Organ.

Die Generalversammlung der Aktionäre ist das oberste Organ der Gesellschaft.

Die Entscheidungen der Generalversammlung sind bindend für alle Aktionäre, auch wenn sie nicht anwesend oder vertreten sind.

Jedem Aktionär des Verwaltungsrates bleibt, entsprechend der Gesetzgebung, das Recht vorbehalten, Beschlüsse der Generalversammlung, die dem Gesetz oder den Statuten widersprechen, anzufechten.

Art. 9. Befugnisse.

Die Generalversammlung hat folgende unveräusserliche Befugnisse:

1. Annahme und Abänderung der Statuten;
2. Ernennung und Absetzung der Mitglieder des Verwaltungsrates oder des alleinigen Geschäftsführers und des Revisionsbüros;
3. Annahme des Jahresberichtes und der Konzernbilanz;
4. Annahme der Gewinn- und Verlustrechnung sowie Entscheidung über die Verwendung des Gewinnes, und zwar insbesondere über die Festsetzung der Dividende und der Gewinnbeteiligung;
5. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder;
6. Anlegen und Verwendung besonderer Reserven, Ausgabe von Obligationenanleihen, Erwerb, Annullierung und Verkauf von Aktien und Beteiligungsquoten an Firmen jeder Art und Form, Gewährung von Darlehen an andere Firmen;
7. Beschlussfassung über ihr gemäss Gesetzgebung und Statuten vorbehaltenen oder ihr vom Verwaltungsrat oder einem seiner Mitglieder Unterbreiteten Angelegenheiten.

Art. 10. Einberufung.

Die Generalversammlung tritt am Firmensitz oder an einem anderen vom Verwaltungsratspräsidenten oder vom alleinigen Geschäftsführer bestimmten Ort zusammen.

Die Generalversammlung findet jedes Jahr innerhalb von sechs Monaten nach Abschluss des Rechnungsjahres statt.

Spätestens 20 Tage vor der Generalversammlung sind folgende Dokumente zur Verfügung der Aktionäre am Firmensitz zu hinterlegen: die Bilanz mit Beilagen, die Gewinn- und Verlustrechnung, der Geschäftsbericht, der Revisionsbericht und die Vorschläge betreffend die Verwendung des Nettogewinnes.

Vorschläge zur Statutenänderung müssen ebenfalls hinterlegt werden. Im Einberufungsschreiben ist diese Hinterlegung zu erwähnen.

Ausserordentliche Generalversammlungen sind sooft sie nötig sind, besonders aber in den von der Gesetzgebung vorgesehenen Fällen einzuberufen.

Die folgenden Bestimmungen gelten sowohl für die ordentlichen als auch für die ausserordentlichen Versammlungen.

Art. 11. Recht zur Einberufung.

Die Generalversammlung wird einberufen vom Verwaltungsrat oder vom alleinigen Geschäftsführer sowie, wenn nötig, vom Revisionsbüro oder von einem oder mehreren Aktionären, die mindestens ein Zehntel des Aktienkapitals vertreten, vorausgesetzt, dass diese die Einberufung einer Generalversammlung mittels schriftlichem Antrag, in dem deren Grund angegeben ist, verlangen.

In letzterem Fall muss die Generalversammlung innerhalb von 30 Tagen nach dem schriftlichen Antrag einberufen werden.

Das Recht zur Einberufung steht auch den Liquidatoren zu.

Art. 12. Form, Beschlussfassung.

Die Einberufung der Generalversammlung sowie alle anderen Mitteilungen an die Aktionäre werden mindestens zwanzig Tage vor dem jeweiligen Datum im Schweizerischen Handelsamtsblatt veröffentlicht.

Sofern alle Aktieninhaber bekannt sind, können diese auch mittels eingeschriebenem Brief unter Einhaltung der gleichen Frist von 20 Tagen verständigt werden.

In der Einberufung angegeben sind die Punkte der Tagesordnung sowie die Vorschläge des Verwaltungsrates oder des alleinigen Geschäftsführers und jener Aktionäre, die die Einberufung der Generalversammlung oder die Aufnahme von Themen in die Tagesordnung verlangt haben.

Unter Vorbehalt der Bestimmungen über die Vollversammlung kann kein Beschluss über Angelegenheiten gefasst werden, die nicht ordnungsgemäss in die Tagesordnung aufgenommen worden sind; hiervon ausgenommen sind Vorschläge betreffend die Einberufung einer ausserordentlichen Generalversammlung oder die Durchführung einer besonderen Überprüfung.

Nicht im voraus mitgeteilt werden müssen die Vorschläge, die in den Bereich der Themen auf der Tagesordnung fallen, und die Diskussionen, die nicht zur Abstimmung gelangen.

Art. 13. Versammlung aller Aktionäre.

Die Besitzer oder Vertreter aller Aktien können, sofern niemand Einspruch erhebt, eine Generalversammlung auch ohne Einhaltung der für die Einberufung vorgesehenen Formalitäten abhalten (Vollversammlung).

Solange die Besitzer oder Vertreter aller Aktien anwesend sind, können im Verlauf dieser Versammlung alle in den Kompetenzbereich der Generalversammlung fallenden Themen diskutiert und rechtsgültig beschlossen werden.

Art. 14. Persönliche Rechte als Aktionär.

Jeder Aktionär hat das Recht, an der Generalversammlung teilzunehmen.

Ein Aktionär kann sich von einem anderen Aktionär, der sich mittels schriftlicher Vollmacht ausweisen muss, vertreten lassen.

Es ist Aufgabe des Verwaltungsrates oder des alleinigen Geschäftsführers, die Teilnahmemodalitäten zu kontrollieren.

Art. 15. Stimmrecht.

Die Aktionäre üben ihr Stimmrecht in der Generalversammlung proportional zum Gesamtnominalwert der in ihrem Besitz befindlichen Aktien aus.

Jeder Aktionär hat mindestens eine Stimme, auch wenn er nur eine einzige Aktie besitzt.

Der Verwaltungsrat oder der alleinige Geschäftsführer treffen die notwendigen Vorkehrungen für den Nachweis des Stimmrechtes.

Art. 16. Organisation.

Den Vorsitz über die Versammlung hat der Präsident des Verwaltungsrates oder der alleinige Geschäftsführer inne.

Sollte der Präsident des Verwaltungsrates verhindert sein, wird ein «ad hoc» Präsident vom Verwaltungsrat oder von der Generalversammlung bestimmt.

Der Präsident ernennt einen Protokollführer sowie Prüfer, die nicht unbedingt Aktionäre sein müssen.

Die Rolle des Sekretärs vor allem kann auch von einem Notar übernommen werden in Anbetracht der Abfassung jener Protokolle der Generalversammlung oder des Verwaltungsrates, die von Gesetzes wegen eine beglaubigte Form bzw. eine öffentliche Urkunde erfordern.

Der Verwaltungsrat oder der alleinige Geschäftsführer sorgen für die Führung des Protokolls gemäss Art. 702 OR.

Das Protokoll ist vom Präsidenten und vom Sekretär zu unterzeichnen.

Art. 17. Beschlussfassungen und Ernennungen.

Die Generalversammlung gilt bei jeder Anzahl anwesender odervertretener Aktionäre als rechtsgültig eingesetzt.

Sie fasst ihre Beschlüsse und führt die in ihre Kompetenz fallenden Ernennungen mit absoluter Stimmenmehrheit der vertretenen Aktien durch, ausser es bestehen entgegengesetzte gesetzliche oder statutarische Bestimmungen.

Wenn eine Wahl nicht im ersten Wahlgang entschieden werden kann, findet ein zweiter Wahlgang statt, in dem die relative Mehrheit entscheidet.

Bei Stimmgleichheit entscheidet entweder die Stimme des Präsidenten oder die des alleinigen Geschäftsführers.

Wenn es sich um Ernennungen handelt, entscheidet das Los.

Die Beschlussfassungen und die Ernennungen finden offen statt, ausser der Präsident oder ein Aktionär fordert, dass sie im geheimen stattfinden.

Ein Beschluss der Generalversammlung, der von mindestens zwei Dritteln der vertretenen Stimmen und von der absoluten Mehrheit der vertretenen Nominalwerte bestätigt wurde, ist notwendig für:

1. die Änderung des Firmenzweckes;
2. die Einführung von Aktien mit privilegiertem Stimmrecht;
3. die Beschränkung der Übertragbarkeit von eventuellen Namensaktien;
4. die genehmigte oder bedingte Erhöhung des Aktienkapitals;
5. die Erhöhung des Aktienkapitals durch eigenes Kapital mittels Einlagen in Naturalien oder durch Übernahme von Gütern und die Gewährung besonderer Vorteile;
6. die Beschränkung oder Aufhebung des Optionsrechtes;
7. die Verlagerung des Firmensitzes;
8. die Auflösung der Firma ohne Liquidation.

Vorbehalten bleiben die anderen bindenden gesetzlichen Bestimmungen.

B. Verwaltungsrat

Art. 18. Wählbarkeit, Mandatsdauer, Staatsbürgerschaft und Wohnort.

Die Verwaltung besteht aus einem oder mehreren Mitgliedern, die von der Generalversammlung für ein Jahr unter den Aktionären ausgewählt und ernannt werden.

Die Mitglieder des Verwaltungsrates oder der alleinige Geschäftsführer bleiben bis zur folgenden ordentlichen Generalversammlung im Amt.

Eine Reserve besteht für Rücktritte und Widerrufe.

Die neuen Verwaltungsratsmitglieder führen das Mandat jener die sie ersetzen, zu Ende.

Die Verwaltungsratsmitglieder sind jederzeit wiederwählbar.

Die Mitglieder des Verwaltungsrates müssen mehrheitlich in der Schweiz wohnhaft sein und die schweizerische Staatsbürgerschaft besitzen.

Mindestens einer der Verwaltungsratsmitglieder, der befugt ist, die Firma zu vertreten, muss in der Schweiz wohnhaft sein.

Wenn die Verwaltung einer einzigen Person übertragen wird, muss diese in der Schweiz wohnhaft sein und die schweizerische Staatsbürgerschaft haben.

Dem Verwaltungsrat oder dem alleinigen Geschäftsführer obliegt die oberste Leitung der Firma und die Kontrolle der Geschäftsführung,

Er vertritt die Gesellschaft nach aussen und befasst sich mit allen Bereichen, die nicht ausdrücklich vom Gesetz, vom Statut oder vom Reglement einem anderen Firmenorgan zugeteilt sind.

Der Verwaltungsrat kann die Leitung der Geschäfte oder Teile davon einer oder mehreren Personen, die Mitglieder des Verwaltungsrates sind, übertragen,

Er erlässt das Reglement der Organisation und regelt die diesbezüglichen vertraglichen Beziehungen.

Der Verwaltungsrat oder der alleinige Geschäftsführer hat folgende unveräusserliche und unwiderrufliche Befugnisse:

1. Leitung der Firma und Befugnis, die notwendigen Anweisungen zu geben;
2. Definition der Firmenorganisation;
3. Organisation der Buchhaltung und der Finanzkontrolle sowie Erstellen des Finanzplanes, soweit für die Geschäftsführung notwendig;

4. Ernennung und Absetzung der mit der Geschäftsführung und der Vertretung betrauten Personen sowie Reglementierung der Zeichnungsrechte;

5. Oberaufsicht über die mit der Geschäftsführung betrauten Personen, insbesondere bezüglich Einhaltung der Gesetze, der Statuten, der Reglements und der Anweisungen;

6. Erstellen des Geschäftsberichtes, Vorbereitung der Generalversammlung und Ausführung ihrer Beschlüsse;

7. Benachrichtigung des Richters im Fall übermässiger Schulden;

8. Entscheidung über weitere Einlagen betreffend die nicht vollständig einbezahlten Aktien;

9. Beschlüsse über die Feststellung von Kapitalerhöhungen und die sich daraus ergebenden Änderungen der Statuten;

10. Überprüfung der beruflichen Fähigkeiten von besonders qualifizierten Revisoren in jenen Fällen, in denen die Heranziehung solcher Revisoren gesetzlich notwendig ist.

Der Verwaltungsrat oder der alleinige Geschäftsführer hat insbesondere die Befugnis, die Eröffnung von Zweigstellen zu beschliessen.

Der Verwaltungsrat trägt Sorge, dass alle seine Mitglieder über alle die Firma betreffenden Angelegenheiten entsprechend informiert werden.

Art. 19. Organisation.

Wenn die Verwaltung aus mehreren Mitgliedern besteht, wird ein Verwaltungsrat gebildet.

Der Präsident des Verwaltungsrates wird von der Generalversammlung bestimmt.

Was alle anderen Ämter betrifft, so besetzt sie der Verwaltungsrat intern.

Art. 20. Entscheidungen.

Die Entscheidungen des Verwaltungsrates werden von der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen.

Abwesende Mitglieder können sich von anderen Mitgliedern mittels schriftlicher Vollmacht vertreten lassen.

Beschlüsse können auch mittels Rundschreiben oder telegrafisch gefasst werden; in diesen Fällen ist der Beschluss nur rechtsgültig, wenn er einstimmig von den Verwaltungsratsmitgliedern gefasst wird.

Diese Norm ist nicht auf jene Beschlüsse anwendbar, für die das Gesetz zwingend die Abfassung eines Protokolls in Form einer öffentlichen Urkunde vorsieht.

Von den Diskussionen und Entscheidungen wird ein vom Präsidenten und vom Sekretär unterzeichnetes Protokoll verfasst.

Die schriftlich getroffenen Entscheidungen werden in das Protokoll der folgenden Sitzung aufgenommen.

Art. 21. Sitzungen.

Der Verwaltungsrat tritt nach Einberufung durch den Präsidenten und im Fall seiner Verhinderung durch ein anderes Mitglied des Verwaltungsrates jedes Mal, wenn der Geschäftsgang der Firma dies notwendig macht, zusammen.

Jedes Verwaltungsratsmitglied kann vom Präsidenten mittels eingeschriebenem Brief und schriftlicher Angabe der Motive die sofortige Einberufung einer Sitzung verlangen.

Art. 22. Befugnisse.

Dem Verwaltungsrat oder dem alleinigen Geschäftsführer obliegt die oberste Leitung der Firma und die Kontrolle der Geschäftsführung.

Er vertritt die Gesellschaft nach aussen und befasst sich mit allen Bereichen, die nicht ausdrücklich vom Gesetz, vom Statut oder vom Reglement einem anderen Firmenorgan zugeteilt sind,

Der Verwaltungsrat kann die Leitung der Geschäfte oder Teile davon einer oder mehreren Personen, die Mitglieder des Verwaltungsrates sind, übertragen.

Er erlässt das Reglement der Organisation und regelt die diesbezüglichen vertraglichen Beziehungen.

Der Verwaltungsrat oder der alleinige Geschäftsführer hat folgende unveräusserliche und unwiderrufliche Befugnisse:

1. Leitung der Firma und Befugnis, die notwendigen Anweisungen zu geben;

2. Definition der Firmenorganisation;

3. Organisation der Buchhaltung und der Finanzkontrolle sowie Erstellen des Finanzplanes, soweit für die Geschäftsführung notwendig;

4. Ernennung und Absetzung der mit der Geschäftsführung und der Vertretung betrauten Personen sowie Reglementierung der Zeichnungsrechte;

5. Oberaufsicht über die mit der Geschäftsführung betrauten Personen, insbesondere bezüglich Einhaltung der Gesetze, der Statuten, der Reglements und der Anweisungen;

6. Erstellen des Geschäftsberichtes, Vorbereitung der Generalversammlung und Ausführung ihrer Beschlüsse;

7. Benachrichtigung des Richters im Fall übermässiger Schulden;

8. Entscheidung über weitere Einlagen betreffend die nicht verständlich einbezahlten Aktien;

9. Beschlüsse über die Feststellung von Kapitalerhöhungen und die sich daraus ergebenden Änderungen der Statuten;

10. Überprüfung der beruflichen Fähigkeiten von besonders qualifizierten Revisoren in jenen Fällen, in denen die Heranziehung solcher Revisoren gesetzlich notwendig ist.

Der Verwaltungsrat oder der alleinige Geschäftsführer hat insbesondere die Befugnis, die Eröffnung von Zweigstellen zu beschliessen.

Der Verwaltungsrat trägt Sorge, dass alle seine Mitglieder über alle die Firma betreffenden Angelegenheiten entsprechend informiert werden.

Art. 23. Vertretung.

Der Verwaltungsrat oder der alleinige Geschäftsführer vertritt die Gesellschaft gegenüber Dritten.

Er bestimmt die Personen, die berechtigt sind, die Firma zu vertreten und entscheidet über die Zeichnungsrechte.

Der Verwaltungsrat oder der alleinige Geschäftsführer kann die Vertretungsbefugnis an ein oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder (Geschäftsführer) oder an Dritte (Direktoren) übertragen und gewährt ihnen ein kollektives oder individuelles Zeichnungsrecht.

Der Verwaltungsrat oder der alleinige Geschäftsführer kann auch einen Prokuristen und andere Beauftragte ernennen.

Art. 24. Übertragung der Geschäftsführung.

Der Verwaltungsrat oder der alleinige Geschäftsführer kann die gesamte oder einen Teil der Geschäftsführung an einzelne Verwaltungsratsmitglieder oder an Dritte übertragen, gemäss dem Organisationsreglement.

Das Organisationsreglement bestimmt die Modalitäten der Geschäftsführung, die notwendigen Posten und deren Befugnisse und regelt insbesondere die Verpflichtung zur Berichterstattung.

Art 25. Entschädigungen.

Die Verwaltungsratsmitglieder erhalten, zusätzlich zu den Reisespesen und den Tagegeldern, eine fixe Entschädigung zu Lasten der allgemeinen Spesen.

Die Generalversammlung bestimmt den Betrag, der abhängig ist von der Bedeutung der Mitarbeit und der von Jedem Verwaltungsratsmitglied übernommenen Verantwortung.

C. Revisionsbüro

Art. 26. Ernennung und Anforderungen.

Die Generalversammlung ernennt jedes Jahr eine oder mehrere natürliche Personen oder Rechtspersonen als Revisionsbüro gemäss den Art. 727 ff. OR mit den gesetzlich festgelegten Rechten und Pflichten.

Die Wiederwahl ist gestattet.

Die Mandatsdauer endet mit der Generalversammlung, der letzte Bericht vorgelegt wird.

Als Revisionsbüro können auch Handelsgesellschaften, Treuhandbüros und Genossenschaften nominiert werden.

Mindestens ein Revisor muss in der Schweiz wohnhaft sein oder in der Schweiz seinen Firmensitz oder eine ins Handelsregister eingetragene Filiale haben. Die Revisoren müssen unabhängig sein vom Verwaltungsrat oder alleinigen Geschäftsführer sowie vom Aktionär, der über eine Stimmenmehrheit verfügt, und sie dürfen für die Firma keine Funktionen oder Ämter ausüben, die mit dem Kontrollmandat unvereinbar sind.

Die Revisoren müssen ausserdem eine der korrekten Ausübung ihrer Funktionen entsprechende Ausbildung und Erfahrung aufweisen.

Art. 27. Befugnisse.

Das Revisionsbüro prüft, ob die Buchhaltung, die Jahresrechnung und der Vorschlag zur Verwendung des in der Bilanz aufscheinenden Gewinnes gesetztes- und statutenkonform sind.

Es berichtet der Generalversammlung schriftlich über das Ergebnis seiner Überprüfung.

Das Revisionsbüro muss an der ordentlichen Generalversammlung anwesend sein, ausser letztere verzichtet hierauf mit einstimmigem Beschluss.

Das Revisionsbüro erfüllt seine Obliegenheiten gemäss den Bestimmungen von Art. 728 ff. OR.

Die Bezahlung des Revisionsbüros wird vom Verwaltungsrat oder vom alleinigen Geschäftsführer festgesetzt.

IV. Jahresrechnung und Gewinnverteilung

Art. 28. Rechnungszeitraum.

Das Geschäftsjahr beginnt mit dem 1. Januar und endet am 31. Dezember jeden Jahres.

Der erste Rechnungszeitraum dauert vom Tag der Gründung bis zum 31. Dezember 2002.

Art. 29. Reserven.

Ein Betrag, der 5% des Jahresgewinnes entspricht, wird der allgemeinen Reserve zugeteilt, bis diese 20% des einbezahlten Aktienkapitals erreicht hat.

Diese Reserve, die die Hälfte des Aktienkapitals nicht übersteigen darf, darf nur gemäss Art. 671 Abs. 3 OR verwendet werden.

Der Gewinn nach der Zuteilung an die gesetzlichen Reserven wird entsprechend dem Beschluss der Generalversammlung unter Vorbescheid vom Verwaltungsrat oder vom alleinigen Geschäftsführer verwendet.

Vorbehalten bleiben die bindenden gesetzlichen Bestimmungen, vor allem die Art- 671 Abs. 2 und 677 OR.

Art 31. Dividende.

Die Dividende kann nicht festgesetzt werden, solange nicht die entsprechenden Beträge den gesetzlichen und statutenkonformen Reserven zugeteilt worden sind.

Die Dividenden können nur vom in der Bilanz aufscheinenden Gewinn und von den zu diesem Zweck angelegten Reserven entnommen werden.

Der Verwaltungsrat bzw. der alleinige Geschäftsführer bestimmen die Zahlungsmodalitäten der Dividende.

Die Generalversammlung kann jederzeit neue Reserven anlegen sowie Amortisierungen und Rückstellungen vornehmen.

V. Auflösung und Liquidierung

Art. 32. Formalitäten.

Die Generalversammlung kann jederzeit die Auflösung und Liquidierung der Gesellschaft entsprechend den gesetzlichen und statutarischen Bestimmungen beschliessen.

Ausserordentliche Generalversammlung vom 12. Dezember 2002, um 15.00 Uhr

in den Büro der CONSTANCE GRIMAUD S.A., Locarno

Traktanden

1. Eröffnung der Ausserordentlichen Generalversammlung
2. Konstitution einer Niederlassung in Luxembourg
3. Zukünftige Direktoren der Niederlassung in Luxembourg, Zeichnungsrechte
4. Sitz der Niederlassung
5. Auftrag BDO; Beantragung einer europäischen Mehrwertsteuernummer
6. Varia

1. Die ausserordentliche Generalversammlung wird am 12. Dezember 2002 um 15.00 eröffnet und das gesamte stimmberechtigte Aktienkapital ist vertreten.

2. Es wird einstimmig beschlossen, für die obgenannte Gesellschaft eine Niederlassung in Luxembourg zu konstituieren. Der Verwaltungsratspräsident, Roger Maibach wird hiermit mit der Aufgabe betraut.

3. Die zukünftige Direktoren der Niederlassung in Luxembourg sollen wie folgt lauten:

- Joseph Petralia, U.S.A., Einzelunterschrift
- Anna Maria Petralia, U.S.A., Einzelunterschrift
- Roger Maibach, Schweiz, Einzelunterschrift

4. Der Sitz der Niederlassung soll bei der Gesellschaft BDO-FIDUCIAIRE, 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, angesiedelt werden.

5. Die BDO FIDUCIAIRE wird hiermit mit der Konstitution der Niederlassung beauftragt. Des weiteren hat die BDO für die Niederlassung unmittelbar eine europäische MwSt-Nummer zu beantragen.

6. Keine Wortmeldungen.

R. Maibach / J. Petralia
VR-Präsident / Sekretär

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2003, vol. 578, fol. 93, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(04266/534/361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2003.

SOBALL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital Social: 62.000,- EUR.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 83.072.

*Extrait du procès-verbal de la réunion des associés
tenue en date du 17 février 2003*

Les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03401. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003334.3/565/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

DIAS-MOREIRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7660 Medernach, 2, rue de Savelborn.
R. C. Diekirch B 2.744.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 23 janvier 2003, vol. 272, fol. 91, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le gérant

(90512/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2003.

M.P.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 64.349.

L'an deux mille trois, le vingt-quatre janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de M.P.F. S.A., R. C. Numéro B 64.349 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 7 mai 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 544 du 27 juillet 1998.

Les statuts de la société ont été modifiés par acte de Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 11 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 140 du 4 mars 1999.

La séance est ouverte à 9.15 heures sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, domiciliée professionnellement au 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg,

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, domicilié professionnellement au 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg,

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les deux cent vingt-cinq (225) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de deux cent vingt-cinq mille euros (EUR 225.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation, Monsieur Marc Koeune, préqualifié, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, y compris ceux de réaliser les opérations prévues à l'article 145 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à 9.30 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Uhl, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2003, vol. 17CS, fol. 15, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2003.

J. Elvinger.

(003459.3/211/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

PAOKI PRODUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Ingeldorf.
R. C. Diekirch B 4.113.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 30 janvier 2003, vol. 272, fol. 95, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Jaffelin
gérant

(90513/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2003.

DECOR 2000 - RENOVALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9631 Allerborn, Maison 15.
R. C. Diekirch B 6.046.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 70, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(90515/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2003.

VEDIFA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9762 Lullange, Maison 22.
R. C. Diekirch B 5.448.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 29 janvier 2003, vol. 139, fol. 70, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(90516/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2003.

JOHNSON & TAYLOR CONSOLIDATED S.A., Société Anonyme.

R. C. Diekirch B 5.198.

Le siège de la société est dénoncé avec effet immédiat.

Diekirch, le 31 janvier 2003.

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A.

Signature

Enregistré à Diekirch, le 31 janvier 2003, vol. 272, fol. 97, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(90519/798/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 31 janvier 2003.

KEY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital Social: 2.312.500,- EUR.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 88.820.

Une Convention de Domiciliation a été conclue en date du 10 janvier 2003 entre la Société à Responsabilité Limitée KEY INVESTMENTS, S.à r.l., avec Siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, Boulevard du Prince Henri, R.C. Luxembourg B 88.820, au Capital social de 2.312.500,- euros, et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., Société Anonyme, avec Siège social au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R.C. Luxembourg B 13.859 courant, pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncée par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KEY INVESTMENTS, S.à r.l.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03143. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003353.3/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

LIVIO FIOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3394 Roeser, 64, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 57.697.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2003, réf. LSO-AB01545, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2003.

Signature

Un mandataire

(002493.3/1132/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2003.

SECARTIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 80.338.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2003, réf. LSO-AB00500, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(002020.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2003.

FLEX O LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 62.460.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 février 2003, réf. LSO-AB00499, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(002021.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2003.

FILMOD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 63.875.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2003, réf. LSO-AB01136, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(002030.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2003.

FIDALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 41.178.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration
tenue en date du 17 février 2003*

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer avec effet immédiat le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03397. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003335.3/565/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

TERRTRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange, 28, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 44.702.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2003, réf. LSO-AB01145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(002038.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2003.

TERRTRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange, 28, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 44.702.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2003, réf. LSO-AB01142, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(002037.4/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2003.

JALADOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 48.893.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2003, réf. LSO-AB01529, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2003.

Signature.

(002074.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2003.

JALADOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 48.893.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue au siège social de la société en date du 4 octobre 2002 à 8.30 heures*

Décisions

L'Assemblée a décidé à l'unanimité:

- d'accepter la démission de Monsieur Frédéric Deflorenne de sa fonction d'administrateur de la société;
- de donner décharge à l'administrateur démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour;
- de nommer en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Jacques Berns, 73, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg qui terminera le mandat de son prédécesseur;
- de prendre acte de la démission de Madame Laurence Mathieu de sa fonction de commissaire aux comptes de la société;
- de donner décharge au commissaire aux comptes démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour;
- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Frédéric Deflorenne, comptable, 111 Waistrooss, à L-5440 Remerschen qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2003, réf. LSO-AB01521. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002069.4/751/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2003.

JALADOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 48.893.

—
*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue extraordinairement au siège social de la société en date du 13 décembre 2002 à 12.00 heures*

Décisions

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver les rapports de gestion du Conseil d'Administration et les rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices clôturant le 30 juin 2000, 30 juin 2001 et 30 juin 2002.
- d'approuver les comptes annuels pour les exercices sociaux se terminant les 30 juin 2000, 30 juin 2001 et 30 juin 2002.
- L'exercice 2000 clôture avec un bénéfice de EUR 103.623,52.-
- L'exercice 2001 clôture avec un bénéfice de EUR 97.974,85.-
- L'exercice 2002 clôture avec un bénéfice de EUR 88.474,72.-
- d'affecter les résultats tel que proposé dans le rapport du Conseil d'Administration, soit:
 - Pour l'année 2000: report du bénéfice: EUR 98.442,34.- ; réserve légale: EUR 5.181,18.-
 - Pour l'année 2001: report du bénéfice: EUR 93.076,11.- ; réserve légale: EUR 4.898,74.-
 - Pour l'année 2002: report du bénéfice: EUR 84.050,98.- ; réserve légale: EUR 4.423,74.-
- d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 30 juin 2002.
- de reconduire les administrateurs et le commissaire aux comptes dans leurs mandats jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2006.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2003, réf. LSO-AB01523. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(002072.4/751/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2003.

JALADOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 48.893.

—
Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2003, réf. LSO-AB01525, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2003.

Signature.

(002077.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2003.

JALADOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 48.893.

—
Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2003, réf. LSO-AB01528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2003.

Signature.

(002075.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2003.

ALZ LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, Site du P.E.D..
R. C. Luxembourg B 48.965.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 46, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2002.

Signature.

(003306.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

MAHIFA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 54.081.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue en date du 14 février 2003*

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03430, - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003291.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

MUCORA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 83.329.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue en date du 13 février 2003*

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03428, - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003292.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

ROHTAK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 68.089.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue en date du 13 février 2003*

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03425, - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003295.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

FIN.CABLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 90.802.

—
Une Convention de Domiciliation a été conclue en date du 27 décembre 2002 entre la Société Anonyme FIN.CABLE S.A., avec Siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, Boulevard du Prince Henri, R.C. Luxembourg B 90.802 et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., Société Anonyme, avec Siège social au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R.C. Luxembourg B 13.859 courant, pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncée par chacune des parties avec un préavis de trois mois.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIN.CABLE S.A.
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03144, - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003348.3/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

TAUREAU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 58.996.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue en date du 13 février 2003*

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03422. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003296.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

WAIMEA MASTER FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 86.811.

—
Les comptes de clôture au 13 février 2003, enregistrés à Luxembourg, le 14 février 2003, vol. 137S, fol. 94, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2003.

A. Schwachtgen.

(003308.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

MIRABEAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 10.581.

—
Les comptes de clôture au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 14 février 2003, vol. 137S, fol. 94, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2003.

A. Schwachtgen.

(003314.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

RHOMBE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 66.649.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 13 février 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03418. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003316.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

TROISLM HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 80.456.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 13 février 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03416. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003319.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

VERNEY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 38.507.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 13 février 2003

Le conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03413. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003322.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

GO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 75.529.

L'an deux mille trois, le treize février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de GO INVESTMENTS S.A., R.C. Numéro B 75.529 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte du notaire instrumentaire, en date du 26 avril 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 594 du 19 août 2000.

La séance est ouverte à quinze heures trente sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trois cent soixante (360) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente-six mille euros (EUR 36.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de quatre cent vingt-sept mille trois cents euros (EUR 427.300,-) pour le porter de son montant actuel de trente-six mille euros (EUR 36.000,-) représenté par trois cent soixante (360) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, à un montant de quatre cent soixante-trois mille trois cents euros (EUR 463.300,-), avec émission correspondante de quatre mille deux cent soixante-treize (4.273) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

2. Souscription et libération par un apport en nature.

3. Modifications afférentes de l'article 3 des statuts.

4. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social de la société est augmenté à concurrence d'un montant de quatre cent vingt-sept mille trois cents euros (EUR 427.300,-) pour le porter de son montant actuel de trente-six mille euros (EUR 36.000,-) représenté par trois cent soixante (360) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, à un montant de quatre cent soixante-trois mille trois cents euros (EUR 463.300,-), avec émission correspondante de quatre mille deux cent soixante-treize (4.273) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les quatre mille deux cent soixante-treize (4.273) actions nouvelles ont été entièrement souscrites par la société ADICONSULT - SOCIETÀ FIDUCIARIA E DI REVISIONE a r.l., ayant son siège social à str. Cairoli 23, 43100 Parme, Italie,

ici représentée par Monsieur Marc Koeune, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Parme, le 7 février 2003.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Les quatre mille deux cent soixante-treize (4.273) actions nouvelles ont été libérées par un apport en nature consistant dans l'apport d'une créance sur la société GO INVESTMENTS S.A., d'un montant total de quatre cent quatre-vingt-dix mille vingt euros et sept cents (EUR 490.020,07).

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915 modifiée, l'apport en nature ci-dessus décrit a fait l'objet d'un rapport établi le 10 février 2003 par la FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE REVISION EVERARD ET KLEIN, réviseurs d'entreprises à Itzig, lequel rapport, après signature ne varietur par les parties et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

La valeur des créances ci-dessus mentionnées est constatée par ledit rapport dont les conclusions sont les suivantes.

Conclusion:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous sommes d'avis que l'apport projeté est décrit de façon claire et précise et que les modes d'évaluation retenus sont appropriés aux circonstances données. La valeur effective de la créance d'une valeur nominale de EUR 490.020,07 à transformer en capital correspond à une valeur au moins égale à l'augmentation de capital de EUR 427.300,- à réaliser.»

Deuxième résolution

Suite à la résolution précédente, l'article 3 alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:
«**Art. 3 alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à quatre cent soixante-trois mille trois cents euros (EUR 463.300,-) divisé en quatre mille six cent trente-trois (4.633) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à seize heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2003, vol. 16CS, fol. 66, case 6. – Reçu 4.900,20 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2003.

A. Schwachtgen.

(003325.3/230/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

FIDALUX CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 87.917.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue en date du 18 février 2003*

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03411. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003326.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

COBICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 51.121.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03067, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(003351.3/636/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

OPEN INFORMATIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 82.226.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB02987, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 21 février 2003.

Signature.

(003356.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

ORIGAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 44.920.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue en date du 28 janvier 2003*

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03406. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003328.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

ITHAQUE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 68.076.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue en date du 18 février 2003*

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03404. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003332.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

PRIMAGRIVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 81.154.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 14 février 2003, réf. LSO-AB01695, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2003.

A. Schwachtgen.

(003416.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

ISIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 59.786.

DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le trente-et-un décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Giovanni Vittore, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg,

«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Madame Silvia Ghezzi, demeurant à I-Milan, Via Corregio, 1,

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 13 décembre 2002, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1. La Société ISIFIN S.A. ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro 59.786, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, Notaire de résidence à Luxembourg, le 27 juin 1997, acte publié le 1^{er} octobre 1997 au Mémorial Recueil C des Sociétés et Associations, numéro 539;

2. Le capital de la Société s'élève à EUR 60.000,- (soixante mille euros) entièrement libéré, représenté par 180 (cent quatre-vingt) actions, sans désignation de valeur nominale;

3. Le mandant s'est rendu propriétaire de la totalité des actions de la société ISIFIN S.A.;

4. Le mandant approuve le bilan de clôture de la Société, pour la période du 1^{er} janvier 2002 à ce jour;

5. Le mandant accorde décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. Le mandant a l'intention de dissoudre la Société avec effet immédiat;
7. En sa qualité de liquidateur de la Société ISIFIN S.A., le mandant déclare qu'il est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout passif éventuel de la Société dissoute, clôturant ainsi la dissolution;
8. Les livres et documents de la société ISIFIN S.A. seront conservés pendant une période de 5 ans à Luxembourg, à l'ancien siège de la société.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: S. Ghezzi, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2003, vol. 137S, fol. 77, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2003.

J. Elvinger.

(003453.3/211/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

FINANCIERE NEGOSUCRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 75.305.

—
Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu en date du 27 janvier 2003

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03393. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003336.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

REGISA, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 83.139.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02708, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signature

(003413.3/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

ACME PRODUCTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 82.468.

—
Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 17 février 2003

Le Conseil a décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03389. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003337.3/565/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

CLPP, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE PRODUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 79.793.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT S.A.

P. Rochas

(003342.3/636/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

AMERIFOODS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 67.521.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03072, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(003352.3/636/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

FINARIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 39.202.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03083, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(003355.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE CHANZY PARDOUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2339 Luxembourg-Gasperich, 1A, rue Christophe Plantin.
R. C. Luxembourg B 73.871.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat d'apport conclu en date du 3 mai 2001 que l'actionnariat de la société est modifié comme suit:
Ancien actionnariat:

SOGEA S.A., société anonyme de droit français, établie et ayant son siège social à F-92500 Rueil Malmaison, 9, Place de l'Europe, France détenait 2.999 parts sociales;

SOFIPA S.A. (Société Financière de Participation pour le bâtiment et les travaux publics), société anonyme de droit français, établie et ayant son siège social à F-92500 Rueil Malmaison, 9, Place de l'Europe, France détenait 1 part sociale.

Nouvel actionnariat:

SOGEA CONSTRUCTION, société anonyme de droit français, établie et ayant son siège social à F-92500 Rueil Malmaison, 9, Place de l'Europe, France détient 2.999 parts sociales;

SOFIPA S.A. (Société Financière de Participation pour le bâtiment et les travaux publics), société anonyme de droit français, établie et ayant son siège social à F-92500 Rueil Malmaison, 9, Place de l'Europe, France détient 1 part sociale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 février 2003.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03608. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003451.3/1035/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

WHITEWOOD HOLDING.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 80.796.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02809, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signature

(003417.3/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

ELEUTERI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 82.267.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signature

(003421.3/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

EURO BALDI GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 40.350.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02685, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signature

(003423.3/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

ESTELLE FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 86.056.

La Convention de Domiciliation conclue entre la Société Anonyme ESTELLE FINANCIERE S.A., avec Siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, Boulevard du Prince Henri et la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., Société Anonyme, R.C. Luxembourg B 13.859, avec Siège social au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg courant, pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncée par chacune des parties avec un préavis de trois mois, a été résiliée avec effet au 14 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02752, - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003358.3/024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

SIRANSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 56.254.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2003, vol. 579, fol. 23, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2003.

Signature.

(003367.3/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

RUTLAND TRADE MARKS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 67.327.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2003, vol. 579, fol. 23, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2003.

Signature.

(003370.3/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

IMMOBILIERE DE LA ROCADE.

Siège social: L-2167 Luxembourg, 8, rue des Muguets.
R. C. Luxembourg B 59.529.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 14 février 2003, réf. LSO-AB01705, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2003.

A. Schwachtgen.

(003394.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

SOPADE.

Siège social: Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 5.222.

Le bilan au 31 juillet 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2003, vol. 579, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(003400.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

MAISON MODERNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2229 Luxembourg, 9, rue du Nord.
R. C. Luxembourg B 34.830.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2003, vol. 326, fol. 50, cases 4/1 et 4/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2003.

Pour la société

Signature

(003404.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

FORAM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 39.253.

DISSOLUTION

In the year two thousand two, on the nineteenth of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

Mr Luc Hansen, expert-comptable, with professional address at Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,
«the proxy»

acting as a special proxy of FORAM INTERNATIONAL HOLDINGS B.V., having its registered office in Amsterdam;
«the mandator»

by virtue of a proxy under private seal given which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy declared and requested the notary to act:

I.- That the company FORAM LUXEMBOURG S.A., having its head office at Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, registered in the registre de commerce et des sociétés in Luxembourg, section B number 39.253, has been incorporated by deed enacted on the 23rd of January 1992, published in the Mémorial C number 274 of June 24th, 1992.

II.- That the subscribed share capital of the company FORAM LUXEMBOURG S.A. amounts currently to FRF 88,210,000 (= EUR 13,447,527.81), divided into 1.250 shares without par value, entirely paid-up.

III.- That the mandator declares to have full knowledge of the articles of association and the financial standings of FORAM LUXEMBOURG S.A.

IV.- That the mandator acquired all shares of the predesignated company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the said company with immediate effect.

V.- That the mandatory, as liquidator of the company, also declares that:

- all the assets of the company have been realized or are on the way of realisation;
- all the liabilities of the company against third parties of the group have been fully paid off or duly provisioned for;
- he is responsible for any eventual actually unknown liabilities of the company.

VI.- That the shareholder's register and all the shares of the dissolved company have been cancelled.

VII.- That the mandator fully discharges the board of directors and to the statutory auditor for their mandate up to this date.

VIII.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at the registered office of BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy-holder signed with Us, the notary, the present original deed.

Follows the translation in French of the foregoing deed, **being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail.**

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède,
étant entendu qu'en cas de divergence le texte anglais fait foi.**

L'an deux mille deux, le dix-neuf décembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Luc Hansen, expert-comptable, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,
«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial de FORAM INTERNATIONAL HOLDINGS B.V., ayant son siège social à Amsterdam;

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme FORAM LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 39.253, a été constituée suivant acte reçu le 23 janvier 1992, publié au Mémorial C numéro 274 du 24 juin 1992.

II.- Que le capital social de la société anonyme FORAM LUXEMBOURG S.A., prédésignée, s'élève actuellement à FRF 88.210.000,- (= EUR 13.447.527,81), représentés par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale, chacune intégralement libérée.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société FORAM LUXEMBOURG S.A.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société avec effet immédiat.

V.- Que son mandant, comme liquidateur de la société, déclare que:

- tous les actifs et passifs de la sociétés ont été réalisés ou sont en cours de réalisation;
- tous les passifs de la société vis-à-vis des tiers au groupe ont été payés ou sont provisionnés;
- il est responsable pour tous passifs éventuels, actuellement non connus, de la société.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs, commissaire de surveillance et directeurs de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège social de BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Hansen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2002, vol. 15CS, fol. 65, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2003.

J. Elvinger.

(003455.3/211/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

FIGEC LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 67.484.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 février 2003, réf. LSO-AB00091, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signature

(003430.3/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

FLASH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 28, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 54.750.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 février 2003, réf. LSO-AB00144, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signature

(003431.3/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

LA CHAUME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1713 Luxembourg, 211, rue de Hamm.

R. C. Luxembourg B 86.177.

Suite à l'assemblée générale qui a eu lieu le 4 décembre, le changement de l'ancienne adresse de la S.à r.l. LA CHAUME, 138, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg à la nouvelle adresse 211, rue de Hamm, L-1713 Luxembourg est effectué à dater du 5 décembre.

J.-J. Belin.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03104. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003436.3/1221/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

BELISA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mondorf-les-Bains.
R. C. Luxembourg B 58.731.

Les bilans au 31 décembre 1998 et 1997, enregistrés à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03352, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2003.

Signature.

(003443.3/1241/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

ALMERIA LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,-

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 84.321.

EXTRAIT

Il ressort d'une convention de transfert de parts sociales datée du 11 février 2003 que Monsieur Wilhelm Plumpe, demeurant à Am Hasselberg 54C, D-37154 Northeim, est dorénavant associé unique de la société ALMERIA LUXEMBOURG INTERNATIONAL, S.à r.l.

Munsbach, le 18 février 2003.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02904. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003454.3/556/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

M.I.M. - MULTI INTERNATIONAL MEDIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1323 Luxembourg-Cessange, 9, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 48.580.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signature

(003465.3/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

DEXIA ALLOCATION, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: B-1000 Bruxelles, 180, rue Royale.

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de DEXIA ALLOCATION, Sicav de droit belge se tiendra le mercredi 26 mars 2003 à 15.30 en l'immeuble Royal Center, rue Royale 180, 1000 Bruxelles pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.
2. Lecture du rapport du réviseur d'entreprises.
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.
Proposition du Conseil d'Administration: l'Assemblée approuve les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.
4. Décharge aux administrateurs et au réviseur d'entreprises pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.
Proposition du Conseil d'Administration: L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au réviseur d'entreprises pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.
5. Affectation des résultats.
Proposition du Conseil d'Administration: L'Assemblée approuve la proposition du Conseil d'Administration de la répartition du résultat pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.
6. Nominations Statutaires.

Proposition du Conseil d'Administration:

L'Assemblée décide:

- de ratifier la démission de messieurs Renaud Greindl et Rik Duyck et madame Helena Colle;
- de ne pas prolonger le mandat de monsieur Michel Vanderelst (désigné en remplacement de monsieur Rik Duyck);
- de renouveler le mandat de la société anonyme DEXIA ASSET MANAGEMENT BELGIUM;
- de nommer comme administrateurs messieurs Arnaud Delputz et Wim Moesen.

Le mandat des administrateurs ainsi nommés sera exercé à titre gratuit. Leurs fonctions prendront fin à l'Assemblée Générale de 2004.

Etant donné que le mandat de Monsieur Michel Vanderelst n'est pas prolongé, le nombre d'administrateurs sera réduit de 6 à 5.

L'Assemblée approuve le renouvellement du mandat du commissaire-réviseur DELOITTE & TOUCHE TOHMAT-SU INTERNATIONAL représenté par monsieur Jos Vlamincx. Sa fonctions prendra fin à l'Assemblée Générale de 2006. L'Assemblée fixe ses émoluments au montant arrêté en accord avec le conseil d'administration.

Les actionnaires sont informés que pour être admis à l'Assemblée Générale Ordinaire, ils doivent déposer leurs actions trois jours ouvrables avant la date de l'Assemblée au siège social de la société ou dans les agences des établissements suivant:

En Belgique:	DEXIA BANQUE BELGIQUE S.A.
Au Grand-Duché de Luxembourg:	DEXIA BANQUE INTERNATIONALE à Luxembourg
Aux Pays-Bas:	BANQUE ARTESIA NEDERLAND
En France:	DEXIA BANQUE PRIVEE FRANCE
En Suisse:	DEXIA BANQUE PRIVEE SUISSE

(00753/755/43)

Le Conseil d'Administration.

VRWAY MARKETING & SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 79.916.

Lors de la publication du bilan enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2002, vol. 574, fol. 49, case 1 une erreur a été constatée:

Au lieu de lire: «Bilan au 31 décembre 2001»,

Il faut lire: «Bilan au 31 décembre 2000».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(00760/687/14)

SONESTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 49.222.

Lors de la publication du bilan enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2002, vol. 577, fol. 11, case 11 une erreur a été constatée:

Au lieu de lire: «Bilan au 31 décembre 1998»,

Il faut lire: «Bilan au 31 décembre 1999».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(00761/687/14)

GOBLET & LAVANDIER S.C.I., Société Civile Immobilière.

RECTIFICATIF

A la page 57652 du Mémorial C n° 1202 il y a lieu de lire: Art. 6. Le capital social est fixé à deux mille cinq cents euros (2.500,- EUR), divisé en cent (100) parts de vingt-cinq euros (25,-) chacune.

(00764/xxx/7)

EDIMPA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 36.920.

Lors de la publication du bilan, enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2001, vol. 551, fol. 100, case ,1
une erreur a été constatée:

Au lieu de lire: «Bilan au 31 décembre 1999»,
Il faut lire: «Bilan au 31 décembre 1998».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(00762/687/14)

SCAME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 63.937.

Lors de la publication du bilan enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 574, fol. 99, case 10
une erreur a été constatée:

Au lieu de lire: «Bilan au 31 décembre 2001»,
Il faut lire: «Bilan au 31 octobre 2001».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(00763/687/14)

SCANCARGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 33.669.

RECTIFICATIF

A la page 64024 du Mémorial C N°1334 du 13 septembre 2002, il y a lieu de lire: Les comptes annuels au 30 septembre 2001.

(00930/xxx/9)

UNI-GLOBAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 38.908.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav UNI-GLOBAL à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le Mercredi 2 avril 2003 à 14.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

I (00726/755/21)

Le Conseil d'Administration.

FUSCINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.554.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 17 avril 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 17 février 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (00657/795/14)

Le Conseil d'Administration.

SETAS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 23.519.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 avril 2003 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (00666/795/15)

Le Conseil d'Administration.

IMMOBILIERE CALISTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 87.929.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 avril 2003 à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (00671/795/14)

Le Conseil d'Administration.

CAMELIDES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 84.346.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 avril 2003 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (00676/795/14)

Le Conseil d'Administration.

ULIXES S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 51.045.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE REPORTEE

qui aura lieu le 3 avril 2003 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1998, 1999, 2000, 2001 et 2002
3. Ratification de la cooptation de deux Administrateurs
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers.

Les actionnaires sont avisés qu'un quorum de 50 % des actions émises est requis pour délibérer sur le point 5. de l'ordre du jour. Si le quorum n'était pas atteint, une 2^e Assemblée portant sur ce point devra être convoquée. Les résolutions pour être valables devront réunir les 2 tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

I (00673/795/20)

Le Conseil d'administration.

MAPICIUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 86.847.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 avril 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (00677/795/14)

Le Conseil d'Administration.

IPSILA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 86.742.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 avril 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (00678/795/14)

Le Conseil d'Administration.

GLOBAL ADVANTAGE FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 42.433.

We have the pleasure of inviting you to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders, which will be held on *March 28, 2003* at 11.00 a.m. at the offices of STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A., 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, with the following agenda:

Agenda:

1. Presentation of the reports of the Board of Directors and of the Auditor.
2. Approval of the balance sheet, profit and loss account as of December 31, 2002 and the allocation of the net profits.

3. Discharge to be granted to the Directors and to the Auditor for the financial year ended December 31, 2002.
4. Action on nomination for the election of Directors and Auditor for the ensuing year.

The shareholders are advised that no quorum for the items of the agenda is required, and that the decisions will be taken at the majority vote of the shares present or represented at the meeting.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any Meeting by proxy.

I (00957/755/19)

The Board of Directors.

CORDALIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 86.741.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 avril 2003 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (00679/795/14)

Le Conseil d'Administration.

ELY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 10.357.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 avril 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (00680/795/14)

Le Conseil d'Administration.

MULTIFLEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.405.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 4 avril 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du Jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire;
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 1997, 1998, 1999, 2000, 2001 et 2002;
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Décharge spéciale aux Administrateurs pour la période allant du 1^{er} janvier 2003 à la date de la présente Assemblée;
5. Nominations statutaires;
6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
7. Dénonciation du siège social;
8. Divers.

I (00766/795/21)

Le Conseil d'Administration.

BRUGAMA HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 10.599.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 avril 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (00681/795/17)

Le Conseil d'Administration.

FINANTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 54.055.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 avril 2003 à 9.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (00683/795/17)

Le Conseil d'Administration.

EXCELLE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 77.044.

We have the pleasure of inviting you to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of EXCELLE SICAV (the «Fund»), to be held on 2 April 2003 at 11.00 a.m. at the registered office of the Fund at 49, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, with the following agenda:

Agenda:

1. Approval of the Annual Report incorporating the Report of the Auditors and the Audited Financial Statements of the Fund for the fiscal year ended 31 December 2002 and the allocation of the net profits.
2. Discharge to be granted to the Directors with respect to the performance of their duties during the fiscal year ended 31 December 2002.
3. Discharge to be granted to the Auditors with respect to the performance of their duties during the fiscal year ended 31 December 2002.
4. Proposal to appoint the Directors recommended by the Board of Directors for the period until the next Annual General Meeting of 2004.
5. Proposal to re-appoint KPMG, as Auditors of the Fund to hold office for the fiscal year ending 31 December 2003.
6. Any other business which may be properly brought before this meeting.

The shareholders are advised that no quorum for the holding of the Meeting is required, and that the decisions will be taken at the majority vote of the shares present or represented at the Meeting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any Meeting by proxy.

I (00940/755/24)

By order of the Board of Directors.

OCEAN SERVICES COMPANY S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.148.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *April 3, 2003* at 4.30 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2002
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous

I (00684/795/14)

The Board of Directors.

INVESTISSEMENTS MULTISECTORIELS EUROPEENS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.753.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *4 avril 2003* à 14.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (00690/795/17)

Le Conseil d'Administration.

WISDOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 72.480.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *3 avril 2003* à 16.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers

I (00776/806/15)

Le Conseil d'Administration.

COMPAGNIE POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 13.889.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le *lundi 7 avril 2003* à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (00717/755/17)

Le Conseil d'Administration.

ANNIBAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 35.593.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 4 avril 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2001 et 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (00692/795/14)

Le Conseil d'Administration.

D.G.C., DOSSIER DE GESTION COLLECTIVE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 7.565.

Messieurs les actionnaires sont invités à assister le 1^{er} avril 2003, au siège social de la Société, 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

des actionnaires qui se tiendra à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice au 31 décembre 2002.
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Décision sur l'utilisation du résultat de l'exercice.
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat.
5. Ratification de la co-optation d'un administrateur.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

L'assemblée générale ordinaire délibèrera valablement sans exigence de quorum. Les résolutions seront adoptées à la majorité des actions représentées.

et à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra à 11.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 5 des statuts par remplacement de la mention «50.000.000,- (cinquante millions) de francs luxembourgeois» par la mention «1.239.467,62 (un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept virgule soixante-deux) euros».
2. Suppression des alinéas (i), (ii) et (iii) du paragraphe d) de l'article 21 des statuts, de telle sorte que le paragraphe d) doit être rédigé ainsi «Au cas où tout actif ou passif de la Société ne pourrait être attribuable à un portefeuille particulier, cet actif ou passif serait attribué à tous les portefeuilles au prorata de la valeur nette d'actif du compartiment concerné.»
3. Modification du paragraphe F. de l'article 35 des statuts, par remplacement de la référence «120 jours» par la référence «12 mois».

Afin de délibérer valablement sur les points à l'ordre du jour, l'assemblée générale extraordinaire devra recueillir un quorum d'au moins 50% des actions émises. Les résolutions ne pourront être adoptées que si elles sont approuvées par les 2/3 des actions représentées.

Note:

Les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs certificats auprès d'un établissement financier ou au siège social de la société contre récépissé donnant accès à l'assemblée, au moins 3 jours avant la date de l'assemblée.

I (00963/000/40)

Le Conseil d'Administration.

SAN NICOLA S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 38.807.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held on *April 3rd, 2003* at 10.30 o'clock at the head office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2002
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor
4. Elections
5. Miscellaneous.

I (00729/534/15)

The Board of Directors.

XONORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 81.271.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *4 avril 2003* à 16.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

I (00749/795/14)

Le Conseil d'Administration.

SOCIPAR, Société Anonyme.

Siège social: L-2412 Luxembourg, 40, Rangwée.
R. C. Luxembourg B 5.781.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET STATUTAIRE

qui se tiendra au 40, Rangwée à Luxembourg le jeudi *3 avril 2003* à 17.00 heures.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Présentation, examen et approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2002; affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir se conformer aux statuts.

I (00759/000/17)

Le Conseil d'Administration.

DIAMETRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 67.897.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi *10 avril 2003* à 15.00 heures au siège social avec pour

Oordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (00958/755/18)

Le Conseil d'Administration.

COMPAGNIE DE NOBRESSART S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 42.886.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 3 avril 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002;
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur;
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
5. Acceptation de la démission de tous les Administrateurs et du Commissaire aux Comptes et nomination de leurs remplaçants;
6. Décharge spéciale aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes, démissionnaires, pour la période allant du 1^{er} janvier 2003 à la date de la présente Assemblée;
7. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
8. Divers.

I (00767/795/21)

Le Conseil d'Administration.

PROCHIMICA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 83.704.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 2 avril 2003 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes de son remplaçant.
6. Divers.

I (00811/696/16)

Le Conseil d'Administration.

SAEKACOATINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 39.649.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le mercredi 2 avril 2003 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Renouvellement du mandat d'un administrateur.
5. Divers.

I (00960/000/15)

Le Conseil d'Administration.

ROMED INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.725.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 2 avril 2003 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2001.
3. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Divers.

I (00812/696/15)

Le Conseil d'Administration.

GESTEURO, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.248.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le mercredi 2 avril 2003 à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.
5. Divers.

I (00950/000/15)

Le Conseil d'Administration.

LAREDO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 46.573.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le mercredi 2 avril 2003 à 14.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (00961/000/14)

Le Conseil d'Administration.

FINDEL INVEST S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 59.706.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le mercredi 2 avril 2003 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (00962/000/15)

Le Conseil d'Administration.

LION-INTERGESTION, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 27.033.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 3 avril 2003 à 11.00 heures dans les bureaux de BISYS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., 2 rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du rapport annuel et des comptes de l'exercice clôturé le 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats.
4. Quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises.
5. Ratification de la nomination d'Administrateurs.
6. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises.
7. Renouvellement du mandat des Administrateurs.
8. Divers.

Les actionnaires sont invités à déposer leurs actions au siège social du CREDIT LYONNAIS LUXEMBOURG S.A., 26a Boulevard Royal, Luxembourg, en vue de participer à l'Assemblée, au plus tard 3 jours francs avant la date de l'Assemblée où elles resteront bloquées jusqu'à l'issue de l'Assemblée. Les procurations sont à adresser au siège social de BISYS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. avant le 31 mars 2003.

I (00872/755/23)

Le Conseil d'Administration.

FINAMI 443 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 31.648.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 mars 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

II (00292/795/15)

Le Conseil d'Administration.

UZES, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 56.990.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 24 mars 2003 à 16.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

II (00633/029/21)

Le Conseil d'Administration.

SO.PAR.TRANS. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 54.296.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu anticipativement le 25 mars 2003 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (00569/795/16)

Le Conseil d'Administration.

DIVERSIND FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 13.436.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 mars 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

II (00574/795/15)

Le Conseil d'Administration.

TMG LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.039.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 25 mars 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2001 et 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

II (00575/795/14)

Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONAL MACHINE INDUSTRIES S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 22.891.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on March 26, 2003 at 9.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2002
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

II (00582/795/14)

The Board of Directors.

BLACK STEEL ORGANIZATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.097.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 25 mars 2003 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

II (00576/795/15)

Le Conseil d'Administration.

C.P.O. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 31.895.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 mars 2003 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (00586/795/14)

Le Conseil d'Administration.

LONG ISLAND INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 31.689.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 mars 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (00587/795/14)

Le Conseil d'Administration.

EURO RECYCLING FIBRES E.R.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 53.702.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 26 mars 2003 à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers

II (00588/806/15)

Le Conseil d'Administration.

BUILDINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 57.380.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi 27 mars 2003 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (00632/755/17)

Le Conseil d'Administration.

AMALTO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.203.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 24 mars 2003 à 10.00 heures, au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, des rapports de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000, au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue des Assemblées Générales statutaires de 2001 et 2002
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (00634/029/20)

Le Conseil d'Administration.

QESSE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 77.011.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 25 mars 2003 à 10.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

II (00644/029/21)

Le Conseil d'Administration.

GEF REAL ESTATE HOLDING, Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 21.066.

The Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on Friday, *March 28, 2003* at 11.00 a.m. at the registered office with the following

Agenda:

1. Submission of the reports of the Board of Directors and the Statutory Auditor
2. Approval of the financial statements and allocation of the results as at December 31, 2002
3. Discharge to the Directors and Statutory Auditors with respect to the performance of their duties during 2002
4. Statutory elections
5. Sundry

II (00702/755/15)

The Board of Directors.

LOCABOAT MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 42.500.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le *26 mars 2003* à 11.30 heures au siège social aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social d'un montant de EUR 21.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 728.000,- à EUR 707.000,- par annulation de 210 actions rachetées par la société et suppression de la réserve indisponible correspondante;
2. Pour autant que de besoin, autorisation à conférer au conseil d'administration après le délai légal en vue de l'affectation de la réserve disponible;
3. Modification subséquente de l'article 5 § 1 des statuts de la société qui aura désormais la teneur suivante: Le capital social souscrit est fixé à EUR 707.000,- (sept cent sept mille euros) représenté par 7.070 (sept mille soixante-dix) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, entièrement libérées.

II (00724/000/18)

Le Conseil d'Administration.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 6.307.

Nous avons l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les actionnaires de DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, société anonyme, en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu au siège social de la Banque, immeuble «l'Indépendance», 69, route d'Esch, Luxembourg, le mardi *25 mars 2003* à 10.30 heures.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les opérations et la situation de la société pour l'exercice 2002.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Pour pouvoir prendre part à l'assemblée générale, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 19 des statuts et de déposer leurs titres pour le *19 mars 2003* au plus tard à notre siège social ou auprès d'une de nos agences au Grand-Duché de Luxembourg.

Les procurations devront être déposées à notre siège social ou auprès d'une de nos agences au Grand-Duché de Luxembourg pour le *21 mars 2003* au plus tard.

Luxembourg, le *25 février 2003*.

Pour le Conseil d'Administration

F. Narmon

Président

II (00653/006/26)

OSBORNE & MOORE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 25.170.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 24 mars 2003 à 11.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, avec pour

Ordre du jour:

- Démission de Charles Ewert, Philippe Wolf et Joseph Wilwert, Administrateurs
- Nomination de Jean Quintus, COSAFIN S.A. et GILDA PARTICIPATIONS S.A. en remplacement des administrateurs démissionnaires
- Démission de T.A. ASSOCIATES, S.à r.l., Commissaire aux comptes
- Nomination de H.R.T. REVISION, S.à r.l., en remplacement du Commissaire aux comptes démissionnaire
- Transfert du siège social à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres au siège social au moins cinq jours francs avant la date de l'assemblée.

II (00716/755/18)

Le Conseil d'Administration.

COMMODITIES LIMITED S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-2311 Luxemburg, 3, avenue Pasteur.
H. R. Luxemburg B 11.261.

Die Herren Aktieninhaber werden hierdurch eingeladen der

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

die am 24. März 2003 um 10.00 am Gesellschaftssitz stattfindet, beizuwohnen.

Tagesordnung:

1. Genehmigung der Berichte des Verwaltungsrates und des Kommissars 31. Dezember 2002.
2. Genehmigung der Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung per 31. Dezember 2002, sowie Zuteilung des Resultats
3. Entlastung an den Verwaltungsrat und den Kommissar per 31. Dezember 2002.
4. Statutarische Ernennung.
5. Beschluss zur Weiterführung der Aktivität der Gesellschaft in Bezug auf den Artikel 100 der Gesetzgebung über die Handelsgesellschaften.
6. Verschiedenes.

II (00652/005/17)

Der Verwaltungsrat.

CARRIFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 75.699.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 28 mars 2003 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (00714/755/17)

Le Conseil d'Administration.

NAKAISPA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 64.463.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 25 mars 2003 à 10.00 heures, au siège social, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (00643/029/20)

Le Conseil d'Administration.

ALBIN WEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 30.277.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 24 mars 2003 à 11.30 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, avec pour

Ordre du jour:

- Démission de Charles Ewert, Philippe Wolf et Joseph Wilwert, Administrateurs
- Nomination de Jean Quintus, COSAFIN S.A. et GILDA PARTICIPATIONS S.A. en remplacement des administrateurs démissionnaires
- Démission de T.A. ASSOCIATES, S.à r.l., Commissaire aux comptes
- Nomination de H.R.T. REVISION, S.à r.l., en remplacement du Commissaire aux comptes démissionnaire
- Transfert du siège social à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres au siège social au moins cinq jours francs avant la date de l'assemblée.

II (00715/755/18)

Le Conseil d'Administration.

SOFILOG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 20.070.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2003, réf. LSO-AB01655, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2003.

Pour SOFILOG INTERNATIONAL S.A.

Signature

(003480.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.
